



Chasse aux oeufs



En route vers Pâques !

Cette année nous proposons **aux enfants** une chasse aux œufs.

Voir page 7

A l'occasion du

« Frierhjoer fer unseri Sproch »

« A Schwalmele màcht noch ken Frierhjoer !! »



« An Maria Verkindigung komme d'Schwalmele widerùm »

OSCHTERE
Pâques en Alsace

TRADUIS EN ALSACIEN
LES MOTS CI-DESSOUS
ET PLACE-LES DANS LE
TABLEAU CI-CONTRE.

HORIZONTAL

- 2. OEUFS DE PÂQUES
- 3. CLOCHES
- 6. AGNEAU DE PÂQUES
- 7. LAPIN DE PÂQUES
- 8. CHASSE AUX OEUFS

VERTICAL

- 1. CHOCOLAT
- 4. PRENTemps
- 5. CRÉCELLES

OLCA
OFFICE POUR LA LANGUE
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Concernant la forêt, le programme **des travaux d'exploitation** ainsi que le **programme des travaux de maintenance, de sylviculture et d'infrastructure** ont été approuvés par le Conseil.

Le Conseil a fait le choix de l'entreprise Schwitzgebel pour les travaux de **débardage** et pour le **façonnage** du bois enstéré.

Les élus ont approuvé l'adhésion à l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) et ont validé la mise en place d'une **Convention pour la gestion des baux de chasse**.

Le conseil a autorisé la signature d'une convention qui donne délégation de maîtrise d'ouvrage au SYCOPARC pour installer une « **fenêtre de paysage** ».

Le programme des **travaux de voirie** a été voté et confié à l'entreprise Herrmann TP.

Début mars, **Daniel Stephan** a pris la décision de se retirer du Conseil Municipal pour raisons professionnelles et personnelles. La Municipalité le remercie pour son investissement.



TRAVAUX



Des fouilles archéologiques ont eu lieu sur le terrain du futur lotissement .



Des travaux d'élagage ont été réalisés par l'Entreprise Baglio avec la collaboration de notre ouvrier communal Denis.



SMICTOM

Le SMICTOM Nord Alsace **remplace progressivement** les **conteneurs à verre** endommagés dans les communes. À partir de février et sur les mois qui arrivent, fini les bornes vertes peu esthétiques ! Nos nouveaux conteneurs, **plus discrets**, s'intègrent mieux dans le paysage. Ils sont conçus en acier donc **plus résistants** aux chocs et aux manipulations par le camion de collecte mais ne génèrent pas plus de nuisances sonores.



Que peut-on mettre dans les bornes à verre ? Uniquement les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre.



Pour faire simple, seulement les **emballages en verre**.

N'y déposez jamais de vaisselle, porcelaine, faïence, grès ou carrelage.

Ces matériaux ont une **composition chimique différente** de celle du verre d'emballage et ne peuvent pas être recyclés dans les mêmes conditions.



Le verre est **trié, brisé, lavé** pour retirer les restes de liquides, nourriture et les étiquettes. Les débris sont appelés « calcin ».

Le calcin est ensuite **fondue à 1 500 °C**, on obtient une pâte de verre qui sera moulée puis soufflée pour **former un nouvel emballage**.

Une fois ces emballages vides, ils pourront de nouveau être déposés dans la borne pour être recyclés. Puis le cycle recommence. **Le verre peut être recyclé à l'infini**.

Une bouteille met plus de 4 000 ans à se dégrader une fois jetée dans la nature !

UN COMPOST DANS MON JARDIN

Faire un compost c'est :

Un geste pour la qualité de notre environnement avec moins de déchets à collecter, à traiter, et donc des économies sur la gestion collective de ces déchets !

Notre poubelle contient 30% de déchets organiques : déchets de jardin, de cuisine ou ménagers que nous pouvons nous-mêmes recycler en un terreau fertile, gratuit et prêt à l'emploi !

Les petits plus qui enrichissent et activent le compost !

Le marc de café ! les laines, poils d'animaux et cheveux non traités ! un léger poudrage de temps en temps aux cendres de bois ! certaines plantes non grainées comme orties, consoude, camomille, prêle... ! coquilles d'œufs écrasées ! litières et fumiers des animaux herbivores ou granivores : chevaux, poules, lapins, vaches...



La recette d'un bon compost :

Alternez :

2/3 de vert !

matières riches en azote : épluchures de légumes et de fruits, légumes cuits à l'eau ou à la vapeur, tisanes, fleurs coupées, gazon, mauvaises herbes (sans semences - séchez le liseron) ...

1/3 de brun minimum ! matières riches en carbone : broyat, feuilles mortes, brindilles, sciure et copeaux, paille, papier blanc, herbe sèche...

De la terre du jardin en saupoudrage ! pour son effet "activateur" et "tampon".

De l'eau ! en petite quantité si nécessaire, utilisez la pomme d'arrosoir.

De l'air ! brassez et aérez le compost pour accélérer le processus.

A éviter !

Restes de viandes, os, graisses ! plantes malades ou traitées ! papiers imprimés ! semences et rhizomes : liserons, chiendent... !

Tailles de conifères : thuyas, cyprès ! feuilles de noyers.

Les Schnackebeck parcourent le monde...



Johann-Jacob Reblogel de Lampertsloch a compté parmi les tous premiers colons allemands de la Louisiane. Avec sa femme Maria-Magdalena Hoffmann et leurs deux enfants, il s'était **embarqué le 23 avril 1721**, à l'âge de 33 ans, au port de Lorient à bord de *La Durance*. Il y a été enregistré sous le nom francisé de Rabloguet Jacques. Le convoi d'émigrants que Johann-Jacob Reblogel avait rejoint en 1721, était constitué de 330 personnes, soit 21 familles, toutes originaires des deux rives du Rhin. Il y avait parmi eux quelques Alsaciens, des Badois et des habitants du Palatinat...

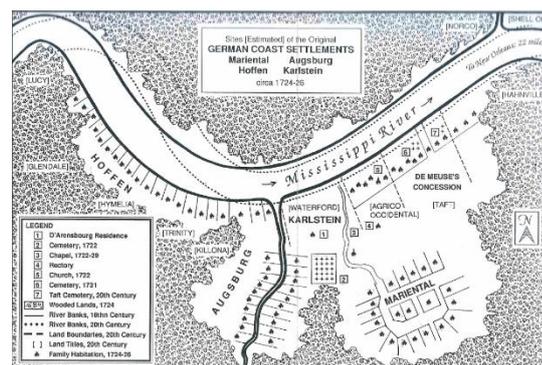
La traversée dura plus de cinq semaines. La Durance et son convoi n'aborderont la Louisiane que le 3 juin 1721.

On mit pied à terre à **Biloxi, le plus ancien point de présence français** dans la région. C'était un petit fort, fondé par Le Moyne d'Iberville en 1699 sur la côte du Golfe du Mexique, à l'est du delta du Mississippi, mais en un endroit à vrai dire peu favorable... Ce qu'à Biloxi on voyait de la Louisiane n'était qu'une immensité plate et marécageuse, toute infestée de moustiques, de serpents et d'alligators. On s'y sentait bien seul au monde, si tant est qu'on y survivrait à la malaria, aux inondations et aux ouragans !...

La petite flotte, avec laquelle était arrivée Johann-Jacob Reblogel, ne s'attarda donc pas...

Au bout de quelque temps, ...on remonta le cours du Mississippi jusqu'à La Nouvelle-Orléans, la colonie, encore fort modeste, que M. de Bienville, le nouveau gouverneur de la Louisiane, avait fondée en 1718, en amont du delta, avec 69 colons et 3 compagnies d'infanterie. Là, le gouverneur recommanda à Arensburg et à son groupe d'aller s'installer à quelque 25 miles plus en amont encore....

C'est donc là que Johann-Jacob Reblogel et ses compagnons finirent par s'établir. Ils y **fondèrent une nouvelle colonie** appelée Karlstein, Carlestein ou Charlesbourg, en l'honneur de Karl-Friedrich Arensburg, qui les commandait.



C'était un endroit où, par exception, les deux rives du fleuve s'élevaient jusqu'à 3 m au-dessus du niveau de la mer. Il avait d'ailleurs été défriché par des indiens Taensas, d'où le nom de Champs Sauvages qui lui avait été donné initialement. Nos colons y reçurent chacun une bande de terre à cultiver, sur laquelle ils construisirent leur cabanon, face au fleuve. Ils seront d'ailleurs les premiers colons de la Louisiane à ne pas être de simples « engagés », dépendant d'un riche concessionnaire de la Compagnie des Indes. Ils en seront des concessionnaires directs, ce qui leur donnait beaucoup plus de libertés.

C'est là, dans les premiers registres de ce district, qu'a pu être retrouvée la trace de **notre émigrant de Lampertsloch**, Johann-Jacob Reblogel. Le recensement des 59 chefs de famille de **la Côte des Allemands** dressé le 13 novembre 1724 le mentionne sous le nom de Johann-Jacob Bebloquel, 36 ans, natif de Lamberlock (sic) en Alsace. Il précise également sa confession (luthérienne) et ses occupations (fermier et chasseur). Johann-Jacob vivait alors dans « le premier ancien village à un quart de lieue du bord du fleuve » (à Augsburg ou Marienthal ?) avec sa femme et ses enfants, qui étaient d'ailleurs désormais au nombre de trois : deux fils et une fille. L'aîné de ces enfants avait alors 13 ans et le cadet deux ans. Johann-Jacob est noté comme bon ouvrier, tenant convenablement sa maisonnée. Il élève deux cochons et en 1724 sa récolte a été de 30 barriques de riz et de blé. Un second recensement daté du 1er janvier 1726 l'enregistre ensuite sous le nom de Rabelle Jacques. Sa femme est toujours à ses côtés et lui a même donné un quatrième rejeton, au sexe non précisé. Le couple exploite désormais 6 arpents de terres défrichées. Un troisième recensement dressé en 1732 le répertorie sous le nom de Rablau Jacques. Le couple compte alors cinq enfants, mais n'emploie aucun domestique, ni esclave.

Ainsi donc, Johann-Jacob Reblogel eut-il en Louisiane trois enfants supplémentaires. Il paraît ensuite avoir trouvé la mort en 1746, à l'âge de 58 ans, en combattant ou en repoussant une attaque des Indiens. En 1745-1746, il avait en effet été incorporé dans les troupes ou milices locales et n'a plus laissé de traces après cette date.

D'après Jean-Claude STREICHER /Revue de l'outre forêt n°110

MA PASSION

Alison Schwitzgebel est originaire de Stirling en Ecosse. Après des études d'Allemand, elle s'est installée, en 1993, en Allemagne dans la région de la Vallée du Haut-Rhin moyen (Oberes Mittelrheintal), où elle travaillait comme traductrice – interprète.

Mais sa passion a toujours été « les chevaux » et tout particulièrement l'attelage. Dès son jeune âge elle suivait les compétitions d'attelage à la télé et tout particulièrement les exploits du Prince Philipp. Ne trouvant pas d'école d'attelage près de chez elle, Alison s'est mis à l'équitation dès ses 8 ans.

Plus tard, en Allemagne, dans son village de 80 habitants, elle se perfectionnait au tricot ! Le club de tricot ne se réunissant qu'en hiver et les voisines faisant du cheval en été, Alison a recommencé à monter à cheval et puis a acheté son premier cheval.

En 2010 elle rencontre Marc Schwitzgebel et bientôt vient à Lampertsloch avec ses chevaux tous les week-ends. En 2012 elle s'installe à Lampertsloch.

En 2013, ayant fait une formation **d'Accompagnateur Tourisme Equestre** en Allemagne, elle a tout de suite organisé des randonnées pour faire découvrir la région, qu'elle trouvait magnifique, d'abord à des connaissances mais très vite elle a fondé « **Alice en selle** ». Elle a fait son diplôme « Meneur d'Accompagnateur Tourisme Equestre » en France en 2015.



Au début, les randonnées se faisaient à partir de l'Auberge des 7 fontaines jusqu'à ce qu'en 2017, elle acquière la maison au 25 rue du Général De Gaulle, dont elle fait deux gîtes qui peuvent accueillir jusqu'à 12 personnes.



Après le diplôme de « Wanderreitführer FN », elle passe le BPJEPS (**brevet professionnel** de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) pour **l'équitation d'extérieur**.

Elle est en train de faire un diplôme « **moniteur d'équitation spécialité attelage** » (pour s'entraîner en attelage elle cherche un terrain à Lampertsloch ou environs, de 60x30m, tout plat).

En 2017 elle est devenue vice-championne de France de TREC en attelage.



La plupart de ses chevaux sont des **Irish Cobs**, originaires d'Irlande, ils étaient utilisés par les gitans pour tirer des calèches et pour l'équitation, ce sont des chevaux robustes. Le bien-être du cheval est très important chez Alice en Selle. C'est pour cela que ses chevaux vivent en groupes et non en box.

Alison fait de **l'élevage** avec 2 poulains par an, ceux-ci étant bien cotés auprès de la « Irish Cobs Society ».

Ce qu'Alison aime tout particulièrement c'est **faire découvrir la région des Vosges du Nord** à ses cavaliers, en explorant la nature, racontant l'histoire, la culture et également en faisant goûter les spécialités locales.

Elle propose des **randonnées** aux débutants comme à des cavaliers expérimentés, essentiellement dans les Vosges du Nord mais également à saute frontière et quelquefois dans les Hautes Vosges par exemple d'Orbey à Labaroche en 9 jours.



Dans ses gîtes, elle propose toujours des **produits locaux** et du **gibier** de notre forêt.

Car Alison chasse également, surtout à l'arc, et en attendant le gibier, sur le mirador, elle tricote des chaussettes !

NOS ASSOCIATIONS

Groupe des jeunes

Rétrospective sur la cavalcade de Carnaval qui a eu lieu le samedi 4 février 2023



Une trentaine d'enfants et leurs parents ont participé à la cavalcade bruyante qui est passée dans les rues du village. L'après-midi s'est terminé dans la cour de l'école autour d'un bon goûter.

Nettoyage des nichoirs

Le Groupe de Jeunes a installé et entretient un grand nombre de nichoirs dans notre belle forêt. La saison est venue de les nettoyer afin d'éviter que la vermine ne s'y installe. C'est chose faite : le samedi 25 février tous les nichoirs ont fait place nette et sont prêts à accueillir de nouveaux nids.



Le saviez-vous ?

Le mois d'octobre est idéal pour **nettoyer** les **nichoirs** car ils ne sont alors plus occupés, pas encore utilisés par certains oiseaux pour y passer les froides nuits d'hiver ni explorés par ceux cherchant un futur site de nidification. Le **début du printemps est le dernier moment** pour les amoureux des oiseaux et les propriétaires de nichoirs pour vérifier et nettoyer leurs nichoirs. Il est important de nettoyer vos nichoirs avant le début de la saison de reproduction. Ainsi, vous abordez la saison de reproduction en étant parfaitement préparé, ce qui augmente considérablement les chances d'avoir **un jardin rempli d'oiseaux** siffleurs au printemps.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 26 MARS 2023

LES ENFANTS RESTENT SOUS LA
RESPONSABILITÉ D'UN ADULTE

PLACES LIMITÉES

Chasse aux œufs de Pâques à Lampertsloch

Vendredi 7 Avril
de 10h à 12h

SUR LE TERRAIN DE L'ACN

- OUVERT À TOUS LES ENFANTS
- GRATUIT POUR LES ENFANTS DU VILLAGE
- 2€ POUR LES ENFANTS DES AUTRES COMMUNES

Collation
offerte par la
Municipalité

ANNULATION EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

ENVOYEZ NOM-PRENOM-AGE-COMMUNE
AU 0685725594 OU À mylampertsloch@gmail.com

ANNONCES

Mise à disposition de terrains (du 1^{er} avril au 11 novembre 2023)

La commune met à disposition un terrain situé section 08 parcelle 88 (lieu dit Schmalzrodberg) d'environ 26.39 ares ainsi qu'un terrain situé section 04 parcelles 74 et 75 d'environ 4 ares, pour pâture, parcage animaux ou récolte de foin. Toute personne intéressée peut déposer sa candidature à la mairie **avant le 29 mars**.

Date des prochains marchés :

Les prochains marchés place du tilleul auront lieu les :

8 avril	8 juillet
13 mai	12 août
10 juin	9 septembre



Conseillère numérique :



Prochaines dates de présence de la **Conseillère Numérique**, Claire Ternet, en Mairie de 9h à 12h :

Mercredi 5 avril

Mercredi 3 mai

Mercredi 7 juin

Merci de prendre Rendez-vous au 07.76.31.59.58 ou par mail claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr

Lancement de la campagne du fleurissement 2023 par la Commune :

Pour les propriétaires et locataires d'immeubles qui ont à cœur de **fleurir les façades, jardins et autres installations donnant sur la rue**, la Commune participera financièrement à l'achat de fleurs et prendra donc en charge 1 € par fleur achetée, limité à 30 pièces par maison (soit 30 € au total).



Ces fleurs devront obligatoirement être commandées sur le coupon-réponse ci-joint qui est à remettre impérativement à la Mairie, avant le 23 avril 2023.

La Commune ne subventionnera plus les fleurs directement commandées auprès des Ets WALTHER, sans passer par la Mairie.

Merci à tous les participants qui font un effort pour le fleurissement et l'embellissement de notre village.

FLEURISSEMENT 2023 – LAMPERTSLOCH

Coupon réponse à remettre à la Mairie de Lampertsloch avant le 23 avril 2023

Je soussigné

Demeurant à LAMPERTSLOCH au

Commande fleurs (Horticulture WALTHER à Preuschdorf)

J'ai pris bonne note que la commune prend en charge 1 € par fleur achetée, avec un remboursement maximum de 30 pièces par maison (30 €).

Signature :



ANNONCES

Prochains rendez-vous du Groupe des Jeunes :

Groupe de Jeunes
Lampertsloch

Marché du terroir

Place du Tilleul à Lampertsloch
Samedi 8 avril 2023

Retrouvez les vendeurs locaux dès 8h :
Produits de la ferme METTLING – légumes, farine...
Huile de noix, miel, pain paysan...



Buvette et restauration à partir de 11h
Coquelets rôtis - frites - salade 13 € (*quantités limitées - réservations auprès de Marc au 06.82.94.34.37 avant le 5 avril*)
Grillades

Réalise et imprime par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Mangez-Buvez – L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Groupe de Jeunes
Lampertsloch

WEEK-END de Pentecôte

KIRWE 2023

LAMPERTSLOCH - Place du Tilleul

Samedi 27 mai
A partir de 18h - Buvette - Grillades - Frites

Dimanche 28 mai
A partir de 16h - Buvette - Grillades - Frites

Lundi 29 mai
A partir de 10h30 - Buvette - Grillades - Frites

Mardi 30 mai
A partir de 18h - Buvette - Grillades - Frites - Harengs

Soirée Harengs

Tous les jours
Buvette - Grillades - Knacks - Steaks -
Quisses de poulet - Salade Mixte -
Frites



Réalise et imprime par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Mangez-Buvez – L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Recyclage de pneus

Une nouvelle opération spécifique de collecte des pneus usagés sera organisée pour les particuliers **le lundi 17 avril 2023**.

Collecte réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace.

- Présentation obligatoire du badge de déchèterie
- Pneus **propres, secs, avec ou sans jantes**
- Dépôt limité à 4 pneus VL par foyer
- **Formulaire** à télécharger sur <https://smitcom-nord67.com/formulaire-pneu/> ou **disponible en mairie**
> à compléter intégralement **avant le 6 avril 2023**.

Scanner le QR pour vous inscrire en ligne



ANNONCES

Recherches familles d'accueil :

CARITAS

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de ces familles de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien.

Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !

Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour.

Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federationcaritasalsace.org – infos sur caritas-alsace.org et sur Facebook : « AFV Caritas ».



Centre d'Echanges Internationaux

Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :

Laurence VEITMANN

54200 Bruley

06.10.09.45.51

laurenceveitmanncei@gmail.com



JEUX



LE CONSEIL DETOX DE PRINTEMPS



La belle saison arrive, il est temps de désengorger notre organisme des toxines accumulées cet hiver, de le stimuler et le régénérer en profondeur et en douceur.

Un jus vert énergisant

Absolument délicieux, voilà un condensé de vitamines pour nettoyer l'organisme et lui redonner du peps.

Ingrédients : 1/3 d'ananas • 1/2 concombre • 1 poignée de feuilles d'épinard et de laitue • 2 pommes • le jus de 2 citrons.

La recette : Lavez bien les fruits et légumes. Pelez-les puis coupez-les en dés et en lanières. Pressez les citrons. Passez le tout au blender avec ou sans glaçons selon vos goûts. C'est prêt

Une tisane détox

Pour débarrasser l'organisme de ses déchets, il faut boire beaucoup. Une tisane bien parfumée rajoute du plaisir à cette nécessité.

Ingrédients : 1 litre d'eau • 6 feuilles de menthe fraîche • 4 brins de thym • 1 citron bio.

La recette : Découpez 5 zestes de citron. Déposez-les dans une théière. Ajoutez le jus de citron et le thym. Faites frémir l'eau, versez-la dans la théière. Attendez 2 ou 3 minutes avant d'incorporer la menthe. Laissez infuser et buvez 3 à 4 tasses par jour.



NOS JOIES - NOS PEINES

Nous avons souhaité un heureux anniversaire à :

ABERT Veuve STIEG Marthe née le 25/01/1942, 81 ans
LOEHR veuve LAUTH Anne, née le 27/01/1932, 91 ans.
JOST épouse WELSCH Marie-Louise, née le 27/01/1935, 88 ans.
SCHWENCKER veuve SATTLER Georgette, née le 04/02/1935, 88 ans.
HEBTING veuve KELLER Hélène née le 08/02/1941, 82 ans.
WELSCH veuve LANG Marie-Antoinette, née le 08/02/1934, 89 ans.
PRINTZ Jean-Jacques, né le 13/02/1939, 84 ans.
FREY veuve MATHIEU Jacqueline, née le 01/03/1936, 87 ans.
BIEHLER épouse LINCKER Odile, née le 08/03/1937, 86 ans.
LOEHR veuve AMRHEIN Liliane, née le 10/03/1940, 83 ans.
JOESSEL veuve LOEHR Odette, née le 15/03/1939, 84 ans.
LINCKER Bernard, né le 15/03/1934, 89 ans.
DE SAINT POL Bernard, né le 17/03/1934, 89 ans.



HAHN veuve BUCHERT Madeleine
née le 17/02/1943, 80 ans

ROEHRIG Jean-Georges
né le 21/02/1943, 80 ans



Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de :

DENNILAULER Isabelle décédée le 8/01/23, 52 ans
HEBTING Veuve SCHULER Erna décédée le 5/03/23, 96 ans

Félicitations aux nouveaux parents :

LOPES GOMES Paul et PILLIAT Gabrielle parents de Anne-Elisabeth née le 11/02/2023

En cas de décès merci de contacter le Maire qui se chargera de sonner le glas. Tél : 07.88.37.32.39
La sonnerie se fera après 17h

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Les mardis de 14h à 18h, mercredis de 9h à 12h et vendredis de 16h à 19h

Téléphone : 03.88.80.77.45 Fax : 03.88.80.74.38 Mail : mairie.lampertsloch@wanadoo.fr

En cas d'extrême urgence, on est prié de s'adresser directement au Maire au 07.88.37.32.39 ou à l'un des trois adjoints.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS EN MAIRIE

Permanences du Maire, M. WALTER Dany :

Les mardis de 17h à 18h et les 1^{ers} et 5^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h et sur rendez-vous

Permanences des Adjointes, M. HERRMANN Pierre et Mme CHENE Sylvie :

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h